



OSISKO ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ ET L'EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION AVEC DALRADIAN

Mise à jour sur le portefeuille d'investissements dans le cadre de son modèle accélérateur

(Montréal, 10 octobre 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec Dalradian Resources Inc. (« Dalradian ») en vertu de laquelle la Société a accepté d'acquérir 19 217 687 actions ordinaires de Dalradian à un prix de 1,47 \$ par action ordinaire pour un investissement total de 28,3 millions \$ CA (le « placement privé »). De plus, la Société prévoit exercer 6,25 millions de bons de souscription à un prix de 1,04 \$ par bon de souscription, portant l'investissement total à un montant d'approximativement 34,8 millions \$ CA.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Nous sommes très heureux de participer à l'avancement de l'un des projets aurifères de premier plan au niveau mondial dans un camp aurifère émergent. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec l'équipe de gestion de Dalradian, Orion et les parties prenantes de Dalradian, et ce afin de fournir le financement nécessaire à la réalisation et au développement du projet aurifère Curraghinalt. »

À la clôture du placement privé, et suite à l'exercice des bons de souscription, Osisko détiendra approximativement 9,1 % des actions ordinaires émises et en circulation de Dalradian.

L'entente conclue avec Dalradian contient diverses clauses et droits, incluant, entre autres choses, un accord moratoire, des droits de participation en faveur d'Osisko afin de maintenir son niveau de participation dans Dalradian et des droits d'égaliser d'autres offres liées au financement du projet.

Mise à jour du modèle accélérateur

La Société annonce également qu'elle a vendu son investissement dans Arizona Mining Inc. (« Arizona ») pour un produit total brut de 32,5 millions \$, générant ainsi un gain de 22,8 millions \$ pour Osisko à la vente de sa participation, basé sur le coût d'acquisition au comptant des actions.

Suite à la vente, Osisko détient sa redevance de 1 % en rendement net de fonderie sur les minerais sulfurés de plomb et de zinc (et du cuivre, de l'argent et de l'or récupérés du concentré de ces minerais) extraits du projet de calibre mondial Hermosa d'Arizona, situé dans le comté de Santa Cruz, en Arizona, acquise pour la somme de 10 millions \$ en avril 2016. Osisko détient toujours 4,5 millions de bons de souscription, chaque bon de souscription étant convertible en une action ordinaire de la société à un prix de 0,75 \$ et expirant le 25 octobre 2017.

La Société maintient un portefeuille d'investissement dans des sociétés publiques du secteur des ressources dans le cadre de son modèle accélérateur. Les participations principales incluent :

- 15,7 % de participation dans Minière Osisko inc.;
- 32,8 % de participation dans Barkerville Gold Mines Ltd.;
- 13,3 % de participation dans Ressources Falco; et
- 12,8 % de participation dans Osisko Metals Ltd.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,7 % dans Minière Osisko inc., de 12,8 % dans Osisko Metals Incorporated, de 13,3 % dans Falco Ressources Ltd. et de 32,8 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, sans s'y limiter, des commentaires liés aux administrateurs et dirigeants d'Osisko et à l'exercice des bons de souscription de Dalradian. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au www.sedar.com, et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Osisko :

Vincent Metcalfe
 Vice-président, relations aux investisseurs
 Tél. (514) 940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
 Vice-président, développement corporatif
 Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com